Temple

La commémoration des 200 ans du temple s'est tenue le 2 octobre 2022. Malgré les nuages qui s'amoncelaient ce jour-là, le soleil parvenait à darder ses rayons au travers des grands vitraux offrant une douce luminosité sur les chanteurs des Joyeux Colibris et des Voix du Bonheur qui débutèrent cette cérémonie en chanson.



Didier Fattebert, syndic des lieux, évoqua les deux siècles d'existence de la bâtisse, qui a, bien sûr, évolué au fil des ans et dont la qualité acoustique est reconnue « Je suis admiratif de voir les constructions qui étaient faites à l'époque, sans grue, tronçonneuse ou téléphone. Il devait y avoir aussi moins de complications et beaucoup de bons sens » releva-t-il en retraçant l'historique des lieux : « autrefois, il existait près du cimetière une chapelle. Après avoir acheté du terrain, qualifié de plus sûr, en août 1821, la Municipalité de Maracon présenta le plan du temple en février 1822, de même qu'une demande de subside. Une construction inspirée du temple de Dommartin, quoiqu'un peu plus petite. Les travaux furent exécutés sous la direction du Syndic, Jean-Daniel Chollet, secondé par Jean-Pierre Serex. L'ancienne chapelle fut démontée au profit du temple, on y récupéra des matériaux, notamment l'ancien portail, qui se trouve actuellement à l'entrée de la galerie, daté de 1733, ainsi que la cloche de 1609, aujourd'hui remplacée. Le culte de dédicace fut célébré en décembre 1822, sans retard sur les travaux.



Relatant encore quelques anecdotes relatives à la construction de l'édifice, il releva un différent, 11 ans après la construction, entre Maracon et La Rogivue, quant à la répartition des frais. Il assura que tout était rentré dans l'ordre et mentionna la mise en valeur du temple par la création de la salle communale attenante.

Laisser l'espace pour rassembler et unifier Véronique Monnard, diacre de la paroisse protestante d'Oron-Palézieux, à laquelle est rattaché Maracon, fit un parallèle entre le nombre de talents qui s'étaient réunis autour de cette construction et le rassemblement généré par cet anniversaire. Elle évoqua ce qui était soustrait au regard, telles les trois cloches suspendues dans le clocher, sur chacune desquelles un verset biblique est gravé, rappelant la paix et l'unification, soulignant l'importance de laisser de l'espace à ces valeurs. C'est sur un magnifique récital des deux chœurs dirigés par Elvira Sonnay que s'acheva cette commémoration.





Un voyage musical tout en douceur et en émotion au fil d'un répertoire panaché d'œuvres classiques, internationales et de la variété française interprétés par les voix des enfants, des adultes et de la chanteuse Olga accompagnés au piano par Vlad. Et finalement par l'assemblée tout entière, entraînée par le dynamisme et l'enthousiasme communicatifs de la directrice. Un beau moment de communion musicale offerte aux vieux murs. Après une salve d'applaudissements et un rappel, les participants se sont dirigés vers la salle villageoise afin de partager un apéritif.

Texte Gil. Colliard, Article paru dans « Le Courrier » le 06 octobre 2022



4. TRAVAUX

42 Service de l'urbanisme

- Trois permis de construire ont été délivré concernant :
 - un aménagement des combles et pose de panneaux solaires ;
 - un changement de chauffage, mise à niveau énergétique et transformations intérieures de la maison existante et pose de panneaux solaires photovoltaïques;
 - un projet de rénovation et construction d'un garage ;

Sept autorisations municipales ont été délivrées. Il s'agit de petits objets de minime importance, ne nécessitant pas de mise à l'enquête formelle.

PGA

Comme indiqué plus avant, nous sommes toujours en attente de la validation de notre plan général d'affectation (PGA - plan des zones d'aménagement de notre commune), qui traine dans les méandres de l'administration cantonale depuis trop longtemps.

Les rencontres avec d'autres Municipalités indiquent à chaque fois la même rengaine : on attend sur le canton. Ce dernier doit en effet vérifier quelques 302 PGA.

Cette situation bloque encore et toujours de nouvelles constructions, même si les hypothétiques possibilités de construire ne sont plus légions.

43 Routes

Travaux d'entretien et projets

Les projets avancent mais peut-être pas toujours comme nous l'imaginons. Rien n'a commencé sur la route de Semsales. Rien de visible mais, en arrière-plan, le travail continue avec les divers services publics, bureau d'étude et propriétaires adjacents à la traversée du village de notre route cantonale.

Des discussions pour le changement de vitesse dans certaines rues sont bien engagées, les mesures sont réservées pour le printemps 2023. Il va sans dire que c'est un processus qui prendra également quelques mois.

Dans l'air du temps, des économies d'énergie vont devoir s'imposer. La Municipalité étudie la possibilité de réduire l'éclairage public dans le but d'économiser de l'électricité mais aussi de diminuer la pollution lumineuse inutile. Plusieurs options sont possibles comme l'abaissement des luminaires LED au maximum de leur possibilité, couper tout ou partiellement la lumière pendant une partie de la nuit. Différentes solutions techniques existent. Un choix sera fait après une pesée des intérêts et en tenant compte des coûts que cela engendrera.

Voici le nouveau candélabre implanté à la route des Brets à la suite de la suppression de la ligne électrique aérienne :



Mais également une photographie de la nouvelle place de parc aux abords du refuge des Rottes :

